

INFORMATIONS PRATIQUES

HORAIRES EXPOSANTS

MONTAGE/OUVERTURE/DÉMONTAGE

1/2

LE GUICHET UNIQUE, UN SERVICE POUR MIEUX VOUS ASSISTER

Passez toutes vos commandes y compris les prestations du parc, rubrique « [Ma Boutique](#) » dans votre Espace Exposants.

L'ACCUEIL EXPOSANTS SUR SITE

Vous trouverez toute l'équipe du salon en un même lieu : à l'Accueil Exposants situé dans le pavillon 6.

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

DATES	HORAIRE D'OUVERTURE DU SALON AU PUBLIC
Mercredi 10 juin	9h – 20h
Jeudi 11 juin	9h – 18h

HORAIRES DE TRAVAIL (MONTAGE – DÉMONTAGE – MISE SOUS TENSION)

		DATES	HORAIRES EXPOSANTS	HORAIRES DE MISE SOUS TENSION
MONTAGE	Stands nus	Lundi 8 juin	8h00 – 22h00	Pas de mise sous tension
	Stands nus Stands Équipés	Mardi 9 juin	7h00 – minuit	7h00 – minuit
OP	Ouverture au public	Mercredi 10 juin	7h – 20h	7h – 20h30
		Jeudi 11 juin	7h30 – 18h	7h30 – 19h
DÉMONTAGE	Stands nus Stands Équipés	Jeudi 11 juin	18h30 – minuit	Pas de mise sous tension après 19h
	Stands nus	Vendredi 12 juin	minuit – 6h	Pas de mise sous tension

Conseil

Si vous souhaitez de l'électricité en dehors des dates de mise sous tension, vous devrez commander un boîtier de chantier ([boutique en ligne](#)).

ATTENTION : si vous souhaitez de l'électricité au-delà des plages horaires déterminées, vous devez commander un branchement permanent pour la période (alimentation 24h/24). Alimentation électrique sous tension du mardi 9 juin à 7h jusqu'au jeudi 11 juin 19h, sans interruption.

INFORMATIONS PRATIQUES

HORAIRES EXPOSANTS

MONTAGE/OUVERTURE/DÉMONTAGE

2/2

IMPORTANT

- Accès des véhicules en **Porte C**, sortie en **Porte B**. Pendant le montage et le démontage, le stationnement est gratuit.
- **Aucun véhicule de tourisme** ne pourra pénétrer librement dans le pavillon.
- **L'accès des camions** sera soumis à des conditions particulières.
- Les emballages vides doivent être **évacués sans délais et entreposés par les exposants ou leurs transporteurs**.
- **Il est interdit d'encombrer les réserves** avec des emballages et marchandises diverses pouvant constituer un aliment au feu en cas d'incendie.
- Lors du passage de la **Commission de Sécurité**, les aménagements doivent être terminés. La présence du responsable de stand est **obligatoire**. **Les dates et heures de passage vous seront communiquées ultérieurement**.
- **Aucun engin motorisé ne sera autorisé à rentrer dans le pavillon 6 le mardi 9 juin 2026 après 18h** (sauf dérogation exceptionnelle de l'organisateur).
- **Les Équipements de Protection Individuelle** (chaussures de sécurité, casques, etc.) sont obligatoires pendant le montage & le démontage.
- Pour des raisons de sécurité, le travail dans le pavillon est interdit en dehors des horaires spécifiés dans « [Horaires](#) ».